



Fiche de constitution d'un dossier de Mutation d'Autorisation de Circulation De véhicule de dépannage

Mutation Carte Blanche

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE D'UN VÉHICULE DE DEPANNAGE

VEHICULES CONCERNES

Tout véhicule spécialisé dans le dépannage disposant d'une carte blanche

NATURE DU DOSSIER TECHNIQUE A CONSTITUER

- Pièce 1 Demande de mutation de Carte Blanche par le nouveau propriétaire (cf. modèle annexe 1)
- Pièce 2 Copie du Certificat d'immatriculation du véhicule (« carte grise ») au nom du nouveau propriétaire
- Pièce 3 Original de la Carte Blanche au nom de l'ancien propriétaire
- Pièce 4 Procès-verbal de contrôle technique du véhicule accepté et valide, établi par un centre agréé par la préfecture (si l'âge du véhicule et sa catégorie le soumettent à cette obligation)

INFORMATION

➤ Dans le cas où des informations sont manquantes le cadre de la demande de mutation de l'autorisation de circulation, le propriétaire du véhicule pourrait être invité formuler une demande d'homologation du véhicule.

